

50/25.

Paris, le 14 Octobre 1959

Monsieur Addor,  
Office Suisse de l'Expansion Commerciale,  
18 Rue Bella Fontaine,  
Lausanne,  
Suisse.

Cher Monsieur,

Je confirme par l'intermédiaire de cette lettre la demande que je vous avait faite par téléphone au nom du Musée d'Art Contemporain et Populaire de Crato, d'une collection d'affiches qui doit être exposée successivement dans trois villes du Brésil.

Je vous serai très reconnaissant si vous pouviez m'écrire en précisant si le Musée doit considérer la collection en question comme un don ou comme un prêt.

Je vous serai obligé de bien vouloir envoyer les affiches au Consulat Général du Brésil, 1 Rue du Temple à Genève, qui se chargera de me les remettre.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes remerciements et de mes respects.

Sérvulo Esmeraldo  
Délégué

51 Rue Monsieur-le-Prince,  
Paris VI.

Paris, le 14 Octobre 1959

Monsieur Addor,  
Office Suisse de l'Expansion Commerciale,  
18 Rue Bella Fontaine,  
Lausanne,  
Suisse.

Cher Monsieur,

Je confirme par l'intermédiaire de cette lettre la demande que je vous avait faite par téléphone au nom du Musée d'Art Contemporain et Populaire de Crato, d'une collection d'affiches qui doit être exposée successivement dans trois villes du Brésil.

Je vous serai très reconnaissant si vous pouviez m'écrire en précisant si le Musée doit considérer la collection en question comme un don ou comme un prêt.

Je vous serai obligé de bien vouloir envoyer les affiches au Consulat Général du Brésil, 1 Rue du Temple à Genève, qui se chargera de se les remettre.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes remerciements et de mes respects.

Sérvulo Esmeraldo  
Délégué

51 Rue Monsieur-le-Prince,  
Paris VI.